

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
Le mardi 16 mars 2010 à 19 h
Maison de la culture Maisonneuve
4200, rue Ontario Est**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance.
- 10.02** Adopter de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.
- 10.03** Déclaration / Proclamation.
- 10.04** Période de questions des citoyens sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour.
- 10.05** Adopter le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 16 février 2010 à 18 h 30.
- 10.06** Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 16 février 2010 à 19 h.

12 – Bureau des élus-es

- 12.01** Octroyer et ratifier des contributions financières - 1105144004.
- 12.02** Autoriser et ratifier des dépenses pour la participation des élus-es à divers événements - 1105144003.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Attribuer à Le Berger blanc inc, le contrat pour les services de fourrière pour les animaux, pour une durée de quatre ans, pour une somme de 369 120 \$ - 1104738002.
- 20.02** Attribuer à Acklands Grainger inc, un contrat pour l'achat de deux fontaines à boire de marque Haws, pour une somme de 10 964,54 \$ - 1091162021.
- 20.03** Approuver l'acte d'emphytéose du chalet du parc Ovil-Pelletier entre la Fondation du Dr Julien et la Ville de Montréal agissant par l'arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve, pour une durée de 30 ans à compter de la date de signature de l'emphytéose - 1102818004.

30 – Administration et finances

- 30.01** Autoriser un appel d'offres public pour retenir les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la réfection du Pavillon des baigneurs L.-O. Taillon et l'ajout d'une nouvelle pataugeoire, approuver les critères de sélection, le système de pondération et la composition du comité de sélection - 1104345004.
- 30.02** Approuver le projet d'élagage 2010, autoriser une dépense de 220 000 \$ pour la mise en place d'une équipe additionnelle afin d'exécuter les travaux d'élagage des arbres appartenant à la Ville et affecter une somme de 220 000 \$ du surplus de l'arrondissement au financement de ce projet - 1103999001.
- 30.03** Affecter une somme de 77 200 \$ du surplus de l'arrondissement à la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations, sur la base des résultats de 2006, afin de permettre l'achat de matériel et de petits équipements nécessaires à ses opérations - 1100723001.
- 30.04** Approuver le réaménagement budgétaire et ratifier une dépense de 23 455,06 \$ déjà autorisée par la résolution CA08 27 0164 à Procova inc., pour la piscine Hochelaga - 1104058001.
- 30.05** Affecter une somme de 8 400 \$ provenant du surplus budgétaire de l'arrondissement pour la campagne de sécurité routière pour les aînés-es 2010 - 1102935004.
- 30.06** Modifier la demande de subvention pour le projet de réfection de la piscine L-O Taillon - 1102818003.

41 – Avis de motion

- 41.01** Avis de motion et adoption du premier projet du Règlement 01-275-50 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) en vue d'y introduire des mesures de protection et de mise en valeur du Mont-Royal - 1090603007.
- 41.02** Avis de motion et adoption du premier projet du Règlement 01-275-61 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin d'autoriser la vente et l'étalage de produits agroalimentaires dans les secteurs de la catégorie E.2(1) situés à l'est de la rue Dickson et de son prolongement - 1101462004.
- 41.03** Avis de motion du Règlement autorisant un emprunt de 280 000 \$ pour l'acquisition de divers équipements (RCA10-27001) - 1090676008.

42 – Adoption de règlements

- 42.01** Adopter le Règlement 01-275-40 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga Maisonneuve (01-275) et dont l'objet principal est d'autoriser l'usage « Habitation » - 1080603019.
- 42.02** Adopter le Règlement 01-275-51 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) dont l'objet principal est d'ajuster l'écriture de ce règlement et définir davantage sa terminologie. - 1091462019.
- 42.03** Adopter le Règlement 01-275-58 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin d'agrandir un secteur d'usages mixtes d'habitations, de commerces et d'industries au détriment d'un secteur d'usages mixtes d'industries et de commerces. - 1091462026.
- 42.04** Adopter le Règlement RCA04-27011-3 modifiant le Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial (RCA04-27011) - 1103304001.

42.05 Adopter le Règlement RCA09-27006-1 modifiant le Règlement sur les tarifs (RCA09-27006) et dont l'objet principal est d'abroger les frais de location pour les jardins communautaires - 1101638002.

42.06 Adopter le second projet du Règlement 01-275-56 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) dont l'objet principal est de préciser le calcul des quotas relatifs aux enseignes et de préciser les classes d'occupations des secteurs de la famille commerce et de la famille industrie - 1091462025.

43 – Circulation et stationnement

43.01 Modifier les périodes de restrictions de stationnement existantes pour l'entretien des rues sur l'ensemble de l'arrondissement et autoriser une dépense approximative de 28 000 \$ provenant des surplus de l'arrondissement - 1103089006.

43.02 Implanter une signalisation de débarcadère pour personnes à mobilité réduite face au bâtiment situé au 2177, avenue Desjardins - 1103089005.

44 – Ordonnance

44.01 Autoriser et ratifier l'occupation du domaine public pour divers événements et édicter des ordonnances permettant la fermeture de rues, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la consommation et la vente de nourriture et de boissons alcoolisées ou non et la vente d'articles promotionnels reliés à l'événement ainsi que la circulation de véhicules hippomobiles - 1091295003.

44.02 Édicter une ordonnance autorisant l'installation de pastilles autocollantes et antidérapantes sur les trottoirs de l'arrondissement, dans le cadre de la campagne sur la sécurité des piétons 2010 - 1103089007.

47 – Urbanisme

47.01 Adopter le premier projet de résolution du projet particulier PP27-0121 dont l'objet principal est d'autoriser la démolition d'une industrie située au 2245, De la Salle et la construction de deux bâtiments résidentiels sur les lots 1 878 243 et 1 880 156 - L'Atelier Chaloub + Beaulieu Architectes - 1091462022.

47.02 Adopter le premier projet de résolution du projet particulier PP27-0122 dont l'objet principal est de permettre les occupations à des fins de bureaux, d'activités communautaires et socio-culturelles, de clinique médicale et de galerie d'art à l'intérieur du bâtiment situé aux 3520 et 3522, rue Sherbrooke Est, localisé à l'angle sud-est de la rue Aylwin - M.Charles Bergeron - 1090603013.

47.03 Adopter le premier projet de résolution du projet particulier PP27-0125 dont l'objet principal est de permettre la transformation (agrandissement) à des fins résidentielles du bâtiment situé au 2190, rue Préfontaine, localisé entre les rues Ontario Est et de Rouen - Les Habitations 51 inc. - 1100603004.

47.04 Accepter la somme de 16 490 \$ que le propriétaire des lots projetés, 4 572 285, 4 572 286 et 4 572 287, situés du côté ouest de la rue Des Ormeaux, au nord de la rue Forbin-Janson, doit transmettre à la Ville de Montréal à des fins de parcs et de terrains de jeux - 1104144001.

47.05 Autoriser le paiement final des coûts des travaux d'infrastructures pour le projet résidentiel « Les Cours LaFontaine » phase II, partie des infrastructures réalisée par le promoteur Groupe Axxco inc., selon l'entente intervenue avec la Ville de Montréal, représentant une somme de 286 168,62 \$ - 1093642003.

50 – Ressources humaines

50.01 Abolir la division de l'expertise et du soutien administratif de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et approuver la réorganisation de la structure de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1104061001.

50.02 Créer la section du développement durable et de la circulation à la division des études techniques de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, autoriser la création d'un poste temporaire de chef de section responsable de cette unité et autoriser l'affectation de surplus nécessaire pour le financement de ce poste - 1104061002.

60 – Information

60.01 Déposer la résolution CA10 28 0048 du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève portant sur l'événement international << Une heure pour la terre 2010 >>.

60.02 Déposer la résolution CA10 22 0032 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest portant sur l'événement international << Une heure pour la terre 2010 >>.

60.03 Déposer la résolution CA10 22 0033 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest portant sur l'appui aux cuisines collectives.

60.04 Déposer la résolution CA10 22 0035 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest portant sur l'appui au renouvellement de l'entente entre le RESO et Développement économique Canada.

60.05 Déposer la résolution CA10 25 0057 du conseil d'arrondissement du Plateau – Mont-Royal et portant sur la procédure de mise en ligne des sommaires décisionnels concernant les items à être votés à l'ordre du jour.

60.06 Déposer le Rapport des décisions déléguées prises par les directions de l'arrondissement et la liste des bons de commandes pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2009.

60.07 Déposer le Rapport des décisions déléguées prises par les directions de l'arrondissement et la liste des bons de commandes pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2010.

60.08 Déposer le Rapport des statistiques mensuelles des permis et inspections.

70 – Autres sujets

70.01 Période de questions des membres du conseil.

70.02 Période de questions du public.

70.03 Levée de la séance.

FAIT À MONTRÉAL, CE 11^E JOUR DE MARS 2010.

Le secrétaire d'arrondissement,

M^e Julie Doyon